

BRADERIE FRELINGHIEN

DIMANCHE 2 JUILLET 7h00/13h

*Place des Combattants et Rues d'Armentières (jusque rue du bon coin),
de l'hôtel de ville, de l'ancienne teinturerie, de la chapelette
(jusqu'à la rue du Béguinage), Ampère et du bon coin.*



pour les habitants de Frelinghien:

Les 5 premiers mètres gratuits
et possibilité 1x5 m supp. à 10 €

pour les extérieurs:

10 € les 5 m

Maximum 2 emplacements pour tous

Inscriptions en mairie au sous-sol:

- Pour les habitants de Frelinghien dans le périmètre de la braderie
Samedi 20/05 de 9h à 12h et lundi 22/05 de 14h à 17h
- Pour les habitants de Frelinghien hors périmètre de la braderie
Samedi 03/06 de 9h à 12h et lundi 05/06 de 14h à 17h
- Pour les extérieurs
Samedi 10/06 de 9h à 12h et lundi 12/06 de 14h à 17h

Paiements par chèque ou en espèces.

Obligatoire pour valider votre inscription:

- Photocopie de votre pièce d'identité.
- Photocopie d'un justificatif de domicile.
- Numéro d'emplacement noté sur le trottoir face à votre habitation.
- Autorisation écrite de votre voisin pour un 2e emplacement si nécessaire.

Aucune photocopie ne pourra être faite sur place.

**Pour cause de vigipirate renforcé, le stationnement sera interdit
sur tout le périmètre de la braderie de 5h à 14h y compris pour les exposants**

Un accès sera possible pour déposer les affaires sur vos emplacements.

**PARKINGS GRATUITS RUE AU VENT DANS LA PATURE FERME DU CENTRE,
AU CENTRE EQUESTRE ET A LA SALLE DES FETES**

Informations complémentaires et règlement disponibles
sur le site de la mairie: www.ville-frelinghien.fr

VILLE DE FRELINGHIEN

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

BRADERIE DU 2 JUILLET 2023

NomPrénom.....

N°..... Rue.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Mail :.....

N° Carte d'identitéOu N° Permis de conduire.....

Ou N° de Passeport.....

Délivré(e) lepar

Atteste sur l'honneur de non participation à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et avoir pris connaissance du règlement (disponible sur www.ville-frelinghien.fr ou en Mairie).

J'AI BIEN COMPRIS QUE LES VEHICULES SONT INTERDITS DURANT LA BRADERIE POUR LES EXPOSANTS.

Signature :

A fournir : Photocopie de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile, du numéro d'emplacement indiqué sur le trottoir - ATTENTION AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE FAITE SUR PLACE.

Demande un emplacement en tant que :

Pour les Frelinghinois : Gratuit pour les 5 premiers mètres devant chez vous

Pour tous, maximum 2 emplacements.

Frelinghinois : 1^{er} emplacement gratuit (5 mètres) : 5 m X 1 -

N° d'emplacement indiqué sur le bord du trottoir.....

Frelinghinois : 1 emplacement supplémentaire (5 mètres) : 10 €

Avec l'accord écrit de votre voisin

Extérieurs : 10 € pour 5 mètres : 5 m X ___ = ___ € - N°

- *Espèces :€

-Chèque :.....€ (à l'ordre du Trésor Public)

*Le paiement en espèce se fait uniquement sur place en mairie. Pas d'espèce par courrier.